

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT A PEFC

Ce document atteste que **Commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas**
Monsieur le Maire Rodolphe PAPET
Mairie - 2 place de la mairie
Pont du Fossé
05260 SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS

a déclaré par écrit, le **22/12/2020**, participer au système de gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de ses parcelles forestières sises dans le territoire de compétence de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces parcelles forestières font partie du champ d'application du certificat de gestion forestière durable numéro F-130201, décerné à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur par ECOCERT.

Cette confirmation est valable aux conditions suivantes:

- Validité du certificat de gestion forestière durable F-130201 de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Affichage du participant sur la base de données des participants à la certification forestière sur www.pefc-france.org. La validité de cette confirmation est à vérifier par l'acheteur des bois.

Ce certificat est conforme aux exigences définies par le schéma Français de Certification Forestière, reconnu par le « PEFC Council ».

La présente attestation a été délivrée par:
PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pavillon du Roy René – CD7 Valabre
13120 GARDANNE
Tel : 07 85 78 26 25 - E-mail : pefc.paca@gmail.com
Personne à contacter : Marie de GUISA

Fait à GARDANNE, le 16 février 2021,
Le Président de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur



Pour obtenir des informations complémentaires sur le certificat PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur et cette confirmation, veuillez consulter la base de données des participants à la certification forestière, contacter ECOCERT ou PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Attention : ce document n'est pas un certificat. Ce document ne fait qu'attester que le propriétaire forestier cité participe à la certification forestière via PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur disposant d'un certificat de gestion forestière en vigueur. Le présent document ne donne aucun droit d'utilisation de la marque PEFC.

Les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce document. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur par courrier ou par mail.